



Communiqué de presse
Le mardi 24 mars 2020

Préservons les agents de collecte des ordures ménagères

Parce que tout comme l'agglomération, vous souhaitez que les agents de collectes poursuivent le ramassage des ordures ménagères,

Parce que tout comme l'agglomération, vous êtes reconnaissants envers les agents qui œuvrent au quotidien pour assurer la continuité d'un service public prioritaire, celui de la collecte des déchets

Parce que tout comme l'agglomération, vous souhaitez préserver les agents et ne pas les exposer,

Nous vous demandons donc avec insistance de faire preuve de civisme et de solidarité en ne déposant plus aucun sac au sol !

Utilisez uniquement les colonnes des points d'apport volontaires ou les bacs les plus proches de chez vous en veillant à respecter les consignes suivantes :

- Placer vos sacs de tri ou d'ordures ménagères à l'intérieur des colonnes ou des bacs, et non pas au sol.
- Veiller à bien fermer les sacs par un nœud, et doubler si possible de 2 sacs pour diminuer le risque de contact.
- Privilégier les Points d'Apport Volontaires (PAV) plutôt que les bacs, moins dangereux pour le collecteur.
- Pour les administrés dotés de bacs en porte à porte (individuels) : sortir les bacs uniquement lorsqu'ils sont pleins (et pas systématiquement à chaque collecte), afin de réduire le temps de collecte et donc d'exposition des agents.

Soyons tous responsables et pensons aux agents qui assurent pour nous tous les collectes des déchets au quotidien! Vous comptez sur nous. Nous comptons sur vous !